

# Compte-rendu commission urbanisme du 3 décembre 2012

**Etaient présents** : Jean-François Martineau ; Francis Cortez ; Bernard Barbary ; Cristina Fernandes, Guy Macouin ; André Deschamps ; Philippe Valegeas, Arlette Esclaffer

**Assistaient** : Philippe Tougne, Laetitia Delfau.

## Ordre du jour :

- Délibérations du prochain conseil
- Travaux
- Dossiers d'urbanisme
- Appel d'offres
- Questions diverses

### 1. Délibérations du prochain conseil

- Désignation de 3 médiateurs communaux : Messieurs Lethuillier, Victor et Dupon suite à l'arrêt de M. Chapelle. Le cahier des charges est assez similaire à celui qu'avait signé M. Chapelle si ce n'est que Le rôle et la fonction de médiateur communal sont précisés. La présence de 3 médiateurs au lieu d'un seul devrait permettre d'assumer la charge de travail assez importante que cette fonction représente sur la commune. Des permanences hebdomadaires seront assurées de 14 à 16h en Mairie et Mairie annexe.
- Demande de subvention au Conseil général pour la place des justes dans le cadre des opérations d'aide à l'aménagement des centres bourgs (subvention de 20% : 41 800€, qui vient compléter le contrat d'objectif)
- Demande de subvention au titre du contrat d'objectif pour les travaux de voirie de l'avenue de l'industrie et de l'allée des vergers (travaux déjà réalisés pour partie, il s'agit donc d'une simple régularisation)
- Opération d'investissement d'éclairage public :
  - Rue Rossel : 8 mâts nouveaux. Les 6 mâts solaires seront enlevés (leur implantation n'est pas judicieuse) pour être réutilisés aux Andrieux (abribus) et à la petite forêt.
  - Allée des vergers : remplacement de 2 foyers lumineux
  - Boulevard Jean Moulin et les HLM de Chamiers : renouvellement de 9 lampadaires
- Nouveaux statuts du SDE : le SDE acquiert 3 nouvelles compétences et revoit les modalités de vote au sein du comité syndical, la commune est appelée à délibérer pour approuver ces statuts (faute de délibération la décision est réputée favorable)
- Participation de la commune au groupement de commande de la CAP concernant l'accès internet à très haut débit, la fibre optique, l'alerte des habitants en cas de risque majeur.
- Recensement de la population pour 2013 : le recensement se déroulera du 17 janvier au 17 février, 23 agents recenseurs seront recrutés. L'INSEE participe à hauteur de 18 000€, il reste 15000€ à la charge de la collectivité.
- Avenant n°5 au marché d'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation des bâtiments communaux : intégration du stade Pareau du service des sports et des serres dans le contrat.

- Modification du règlement des cimetières : 3 raisons motivent cette délibération, les cimetières sont saturés, il n'y a plus de place dans le columbarium et l'intégration d'un carré musulman constitue la réponse à une demande adressée depuis longtemps à la municipalité. Il est proposé de supprimer les concessions perpétuelles au profit de concessions de 15 ou 30 ans. En ce qui concerne l'éventuelle modification des tarifs un tour des communes voisines permettra de proposer un tarif cohérent.
- Rue Mouchotte : reprise et rectification d'une délibération du précédent conseil actant l'achat d'une parcelle rue mouchotte (régularisation) : Le nom du propriétaire n'était pas le bon.
- Approbation du Plan communal de sauvegarde : le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Ce document est obligatoire depuis 2005, la commune se devait donc de se mettre en conformité avec la loi. Très volumineux il n'est pas possible de présenter entièrement ce document en commission, par contre il est consultable aux services techniques.
- L'ensemble de ces délibérations est approuvé par la commission.

## 2. Travaux/ aménagements paysagers

Présentation d'un photo montage du rond-point du tacot : il s'agit de mêler aménagement paysager classique et prairies fleuries. Francis Cortez regrette qu'il n'y ait que 2 arbres et non 3.

Le projet est retenu par la commission.

## 3. Dossiers d'urbanisme

- PC La Rolphie : Maison à toiture plate dont l'intégration dans le paysage semble un peu difficile. Néanmoins ce type de construction a déjà été autorisée non loin de là et le PLU n'est pas restrictif en la matière. Ainsi, il est proposé de représenter ce PC à la prochaine commission urbanisme et travaux après retour des consultations
- PC chemin des Veyriers : maison en 3<sup>ème</sup> rang, problèmes de réseaux, beaucoup de dénivelé... Il est par la commission urbanisme d'attirer l'attention du propriétaire sur les risques liés à aux eaux de ruissellement.
- Point PLU : il serait souhaitable de revoir le calendrier proposé par le bureau d'étude afin que l'enquête publique soit terminée le 15 juillet au plus tard.

## 4. Appels d'offre

- Marché accessibilité handicapés, la commission se tenant le 17 décembre, la commission est appelée à se prononcer sur le choix du prestataire : le bureau d'étude A2C a été retenu par la commission pour les deux lots : bâtiments et voirie.
- Véhicule pour le portage des repas : 2 offres, un Citroën jumper et un Renault trafic. Le véhicule Citroën coûte 29770€ et le Renault : 27757€. La différence de prix fait pencher la balance en faveur du véhicule Renault, par ailleurs tout aussi adapté aux besoins de la collectivité d'un point de vue technique.

## 5. Questions diverses

Mme Esclaffer attire notre attention sur la présence de plusieurs caravanes (6), depuis quelque temps chez un particulier, avenue des églantiers. Philippe Chouquet étant assermenté, il sera possible de faire un constat en vue d'appliquer la loi. (Code de l'urbanisme, article R\*443-4 : Tout stationnement pendant plus de trois mois par an, consécutifs ou non, d'une caravane est

subordonné à l'obtention par le propriétaire du terrain sur lequel elle est installée, ou par toute autre personne ayant la jouissance du terrain, d'une autorisation délivrée par l'autorité compétente.)

Egalement, Mme Esclaffer s'enquiert de la fermeture de la virgule Allée des vergers. La fermeture se fera sous 15 jours, mais il faudra prévoir d'installer un panneau sur place indiquant qu'à partir de telle date la route sera fermée.

M. Cortez demande l'achat d'un rotavator pour l'entretien des espaces verts et l'élaboration d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux, notamment de la salle Gérard Phillipe. Cette acquisition sera à proposer au budget 2013.

A propos d'énergies, Mme Esclaffer se demande si un projet de chaufferie bois ne pourrait pas être envisagé au niveau du bourg, intégrant les logements sociaux, les maisons sur pilotis, et les clairières.

Mme Esclaffer indique qu'il manque des points lumineux sur l'avenue Churchill dans les virages près du lycée agricole.

#### **6. Prochaine commission urbanisme et travaux**

- Point sur les PC problématiques après retour des consultations
- Présentation du dossier de renouvellement du mobilier urbain
- Compte-rendu des travaux effectués
- Proposition de dossiers pour le budget 2013